

la paix & dans l'espérance que la Cour de France défavoüeroit cette violence & cette injustice, nous nous contentâmes encore de n'envoyer en Amérique que les Forces qui y étoient indispensablement nécessaires pour la protection & la défense immédiate de nos Sujets contre de nouvelles attaques & insultes.

Cependant on préparoit dans les Ports de France de grands armemens maritimes: on y embarquoit un Corps considérable de Troupes Françoises pour l'Amérique Septentrionale; & quoique l'Ambassadeur de France eut été renvoyé en Angleterre avec les protestations les plus spécieuses d'un désir d'accommoder les différends, il a paru encore que le véritable dessein de cette Cour étoit uniquement de gagner du tems pour faire passer ces Troupes en Amérique, où elle espéroit s'assurer par ce moyen une supériorité de Forces, & mettre les siennes en état d'exécuter ses ambitieux & injustes projets.

Dans ces circonstances nous jugeâmes qu'il étoit de notre devoir de prévenir le succès d'un dessein si dangereux, & de nous opposer au débarquement des Troupes Françoises en Amérique. Les mesures justes & nécessaires que nous prîmes pour cet effet, furent suivies immédiatement du rappel de l'Ambassadeur de France; les Fortifications de Dunkerque, réparées quelque-tems auparavant, furent augmentées; de gros Corps de Troupes marcherent vers la Côte, & nos Royaumes furent menacés d'une invasion.

Pour prévenir l'exécution de ces desseins, & pourvoir à la sûreté de nos Royaumes ainsi menacés, nous ne pûmes nous abstenir plus long-tems d'ordonner qu'on fâisît sur mer les Vais-